

48^e CINEMED | 16 - 24 octobre 2026
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN DE MONTPELLIER
Adresse : 78, av. du Pirée, 34000 Montpellier
www.cinemed.tm.fr

STAGE PÉDAGOGIQUE CINEMED 2026 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le stage pédagogique **Cinemed** pour les lycéens en option et spécialité C.A.V. se déroulera cette année du **vendredi 16 octobre 15 heures au dimanche 18 octobre en fin d'après-midi**.

L'inscription au stage donne droit à la participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre du stage proprement dit ainsi qu'aux séances et rencontres du Festival au Corum et au Centre Rabelais.

Un **pass individuel** vous sera délivré à votre arrivée vous donnant accès à la projection de tous les films, conférences, tables rondes, rencontres professionnelles, sur la durée du Cinemed, y compris **la soirée d'ouverture** qui se déroulera le vendredi 16 octobre à 20h30. **Ce pass étant nominatif, il est impératif que nous recevions au plus tôt une liste complète** (noms et prénoms) **des participants au stage accompagnée d'une photo d'identité en .jpeg** de chacun d'eux (par email).

Pour les groupes avec hébergement, il est indispensable de nous envoyer également la répartition, 3 élèves par chambre prioritairement.

Nous vous proposons plusieurs formules de participation pour les lycéens :

Pass Stage Cinemed 2026 (projections + conférences + soirée d'ouverture) :
sans hébergement : 30 € / participant

Pass Stage Cinemed 2026 (projections + conférences + soirée d'ouverture)
+ hébergement 2 nuits (16 et 17 octobre) : 68 € / participant

Pass Stage Cinemed 2026 (projections + conférences + soirée d'ouverture)
+ hébergement 3 nuits (16, 17, 18 octobre) : 95 € / participant

Ces formules donnent droit à un hébergement pour deux ou trois nuits dans des hôtels ou résidences hôtelières de qualité et confortables situés dans la mesure du possible à proximité du Corum.

Compte tenu des augmentations des tarifs hôteliers, pour les enseignants, les tarifs pratiqués ne peuvent être aussi avantageux que pour les lycéens et nous sommes obligés de tenir compte du taux d'occupation de la chambre. Pour les enseignants participant seuls au stage, vous pouvez nous consulter pour des tarifs d'hôtel moins élevés.

Les personnes souhaitant rester plus longtemps doivent nous le signaler le plus tôt possible afin que nous puissions négocier des tarifs préférentiels.

Nous tenons à vous préciser que le téléphone, mini-bar, taxis, parking, etc. ne sont pas compris dans le tarif hébergement que nous vous proposons. Toutefois si vous le désirez, l'option pour ces options peuvent être prises en compte à prix coûtant (tarif fixé par l'hôtel).

Pour qu'une réservation soit effective un acompte ou un bon de commande signé par le lycée vous est demandé. Sans cet envoi, nous ne pouvons garantir la prise en compte des réservations après la date limite d'inscription fixée au **21 septembre dernier délai. Aucun remboursement ou avoir ne sera effectué au-delà de cette date en cas d'annulation.**

Tout ajout tardif (élève, accompagnant et/ou petit déjeuner) devra être demandé par écrit et sera facturé. Il appartient à la personne ayant formulé la demande d'en informer les services comptables de l'établissement scolaire.

